

SFDR WEBSITE DISCLOSURE

FISCAL SAVINGS

VERSION: 01/01/2025



Table des matières

	Page.
Table des matières	1
a) Résumé	2
b) Sans objectif d'investissement durable	2
c) Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier	3
d) Stratégie d'investissement	3
e) Proportion d'investissement	4
f) Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales	5
g) Méthodes	5
h) Sources et traitement des données	6
i) Limites aux méthodes et aux données	6
j) Diligence raisonnable	7
k) Politiques d'engagement	7
[l) Indice de référence désigné]	7

a) Résumé

Les produits financiers Fiscal Savings (le produit financier, ci-dessous) sont des assurances dont les actifs sont investis dans le « Main fund » d'Ethias. Ce fonds est diversifié dans les classes d'actifs, y compris les obligations et les actions cotées, les marchés privés, l'immobilier et les fonds externes. Chaque classe d'actifs promeut les caractéristiques environnementales et sociales à travers une stratégie dédiée qui suit les politiques d'investissement durable et responsable d'Ethias en matière d'exclusion et d'intégration environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

La politique d'exclusion d'Ethias a été mise en place pour identifier et exclure les entreprises ayant des pratiques controversées et celles impliquées dans des secteurs polluants ou controversés. La politique d'exclusion comporte également une liste noire des pays émetteurs dont les obligations d'État sont exclues. La politique d'intégration ESG prend en compte le score ESG des entreprises et des pays dans le processus d'investissement. Ce score reflète la façon dont les investissements gèrent leur exposition aux risques de durabilité, et en maintenant un score ESG élevé, Ethias cherche à construire un portefeuille à l'épreuve du temps. Pour l'immobilier et les marchés privés, une évaluation qualitative est effectuée par l'équipe d'investissement sur la base de données accessibles au public et de questionnaires de *due diligence* incluant des informations ESG. La prise en compte des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives (« principal adverse impacts » ou PAI) fait partie intégrante de la politique d'intégration ESG qui vise à identifier et à réduire l'impact négatif des investissements sur les questions de durabilité.

La stratégie d'investissement du produit financier est axée sur la création de valeur à long terme et la maximisation du rendement grâce à une diversification optimale du portefeuille. Cette vision est notamment rendue possible grâce aux politiques d'investissement durable et responsable d'Ethias, qui visent à identifier et à atténuer les impacts probables des risques de durabilité sur le rendement du produit et à réduire le risque d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité (ESG) de chaque investissement. En outre, Ethias a également adopté une politique d'engagement afin d'améliorer les pratiques des émetteurs.

Ethias a mis en place une gouvernance pour s'assurer que les politiques ESG sont alignées sur la stratégie d'Ethias et sont correctement mises en œuvre dans le processus d'investissement. Les questions ESG urgentes sont présentées au conseil d'administration, où les questions les plus urgentes sont discutées. Le *Sustainable & Responsible Investment Management Meeting* (SRIMM) est chargé de la validation des politiques.

Pour surveiller l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales promues, des données sont recueillies directement et indirectement auprès de diverses sources. Elles sont obtenues directement à partir des informations communiquées par l'entreprise ou par le biais de questionnaires de Due Diligence, et indirectement par l'intermédiaire de fournisseurs de données ESG tiers. La qualité et l'exhaustivité des données sont assurées par un certain nombre de mesures allant de la sélection rigoureuse des fournisseurs de données au contrôle de la qualité en passant par les questionnaires de *due diligence*.

Bien que le produit financier n'ait pas d'objectif d'investissement durable, un engagement est pris à ce qu'une part minimale des investissements soit durable conformément au cadre d'investissement durable d'Ethias. La contribution positive d'un investissement durable aux objectifs environnementaux et/ou sociaux est évaluée à travers les objectifs de développement durable (ODD), de la taxonomie de l'UE, des obligations durables et des objectifs de réduction des émissions de carbone limitant le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius. Ces investissements doivent également respecter le principe « Ne pas causer de préjudice important » (« Do No Significant Harm » ou « DNSH ») et démontrer de bonnes pratiques de gouvernance.

b) Sans objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Néanmoins, le produit financier s'engage à investir dans des investissements durables à travers des objectifs environnementaux et sociaux. Pour ce faire, Ethias a mis en place une méthodologie en trois étapes pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important (« DNSH ») :

1. Les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (« PAI ») obligatoires sont considérés, comme décrit ci-dessous ;
2. À travers sa politique d'exclusion. Par exemple, Ethias considère la conformité des investissements aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ;
3. Pour les entreprises, la bonne gouvernance des investissements est évaluée à travers le score ESG global de MSCI. Vu que le score ESG couvre à minima les quatre éléments de la bonne gouvernance selon l'Article 2(17) de SFDR (à savoir, les structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales), en exigeant un score minimum de BB Ethias s'assure que ses investissements ont généralement une bonne gouvernance en place. Pour les États, le score ESG des pays considère des éléments de bonne gouvernance tels que la gestion financière, la corruption, et la stabilité politique.

Pour plus d'information concernant la méthodologie de considération des indicateurs PAI, des normes internationales, et de la bonne gouvernance dans le cadre du test « DNSH », veuillez consulter la politique « Sustainable Investment Methodology » sur le site d'Ethias.

c) Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales à travers la stratégie d'investissement responsable d'Ethias. Cette stratégie s'appuie sur la politique d'exclusion d'Ethias et la politique d'intégration ESG. Cette dernière décrit comment les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont pris en compte dans le processus d'investissement. Ethias applique une approche ESG spécifique pour chacune des classes d'actifs dans lesquelles le produit financier investi.

Pour toutes les classes d'actifs, Ethias vise à appliquer le principe de la double matérialité dans son processus d'intégration ESG, en identifiant :

- i. les impacts probables des risques de durabilité sur le rendement du produit ;
- ii. le risque d'incidences négatives principaux sur les facteurs de durabilité (ESG) de chaque investissement.

Actions et obligations d'entreprises cotées en bourse

La politique d'exclusion d'Ethias impose un screening normatif strict qui veille à exclure de l'univers d'investissement les entreprises qui violent les normes et conventions internationales suivantes : le Pacte Mondial des Nations Unies, les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

De plus, la politique d'exclusion d'Ethias inclut un screening sectoriel qui vise à exclure les entreprises qui sont impliquées dans certains secteurs d'activité tels que l'armement, le charbon thermique, le tabac, le pétrole et gaz conventionnel et non conventionnel ainsi que dans la production d'électricité non renouvelable.

Le processus d'investissement pour les instruments émis par des entreprises intègre la prise en compte de plusieurs facteurs ESG. Ethias tend à investir dans des entreprises dont le rating ESG MSCI est élevé. Ce score évalue l'exposition de d'une entreprise aux risques ESG, la qualité de ses systèmes de gestion et des structures de gouvernance visant à atténuer les risques ESG, de la contribution environnementale ou sociale des produits et des services qu'elle offre. La procédure d'implémentation et de suivi des limites encadre le risque ESG, en particulier en termes de score/rating ESG. D'autres part, Ethias évalue l'impact des entreprises sur l'environnement et la société à travers plusieurs indicateurs qui visent à mesurer l'intensité carbone, le respect des normes et conventions internationales, les égalités hommes-femmes ou encore l'exposition à l'armement controversé.

Obligations d'État

La politique d'exclusion reprend une liste noire des pays émetteurs qui s'applique uniquement aux obligations d'État. La politique considère une série de critères repris dans la politique d'exclusion d'Ethias.

À travers la politique d'intégration ESG, le produit financier considère le score ESG des pays dans le processus d'investissement. Ce score ESG reflète la manière dont l'exposition des pays aux risques en matière de développement durable est gérée et peut donc affecter la durabilité et la compétitivité de leurs économies à long terme. En gardant un score ESG haut, Ethias a l'objectif de construire un portefeuille à l'épreuve du temps. La procédure d'implémentation et de suivi les limites encadre le risque ESG, en particulier en termes de score/rating ESG.

Actifs immobiliers et prêts hypothécaires

Chaque nouvelle acquisition est évaluée selon des critères environnementaux récoltés à travers des questionnaires de diligence raisonnable. Par exemple, les certificats BREEAM et WELL sont pris en compte pour les immeubles de bureaux, commerciaux, logistiques, alternatifs et autres. Pour les bâtiments résidentiels et les maisons de santé, l'EPC est pris en compte si les certifications BREEAM ou WELL ne sont pas disponibles.

Marché privé (dette ou capital-investissement)

Pour le marché privé, Ethias a développé une méthodologie interne pour collecter les données via des questionnaires de diligence raisonnable (ou due diligence). Les données ESG sont ensuite prises en compte dans l'évaluation qualitative de l'investissement pour identifier les risques liés à la durabilité, les incidences négatives, et la capacité de l'investissement à contribuer positivement aux questions sociales et environnementales.

Pour les investissements indirects via un fonds, l'intégration ESG fait partie du questionnaire de due diligence et est considérée dans l'évaluation qualitative du produit financier.

Pour plus d'information concernant les critères d'exclusion et la stratégie d'intégration ESG, veuillez consulter les politiques sur le site d'Ethias¹.

d) Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement du produit financier est axée sur la création de valeur à long terme et la maximisation du rendement en fonction de l'appétit pour le risque approuvé par le conseil d'administration. Ethias vise une diversification optimale du portefeuille à travers différents émetteurs, classes d'actifs, pays, secteurs d'activité et devises. L'accent est mis sur une politique

¹ [Politiques, chartes et codes \(ethias.be\)](https://ethias.be)

de gestion active en maintenant un bon équilibre entre l'actif et le passif. Ethias agit en tant qu'investisseur responsable et intègre des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans ses processus d'investissement. Toutes les décisions d'investissement sont prises conformément au cadre de gouvernance et des politiques les encadrants.

Dans le cadre de la stratégie d'investissement, l'univers d'investissement est soumis à la stratégie ESG décrite dans la section « Quelles caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier ? » du document précontractuel. Cette stratégie à plusieurs niveaux comprend l'exclusion d'investissements dans des entreprises ou États sur base d'un screening normatifs et d'exclusions sectorielles, l'intégration du score ESG des entreprises et États dans l'analyse qualitative, et un engagement avec ses investissements sur les questions ESG.

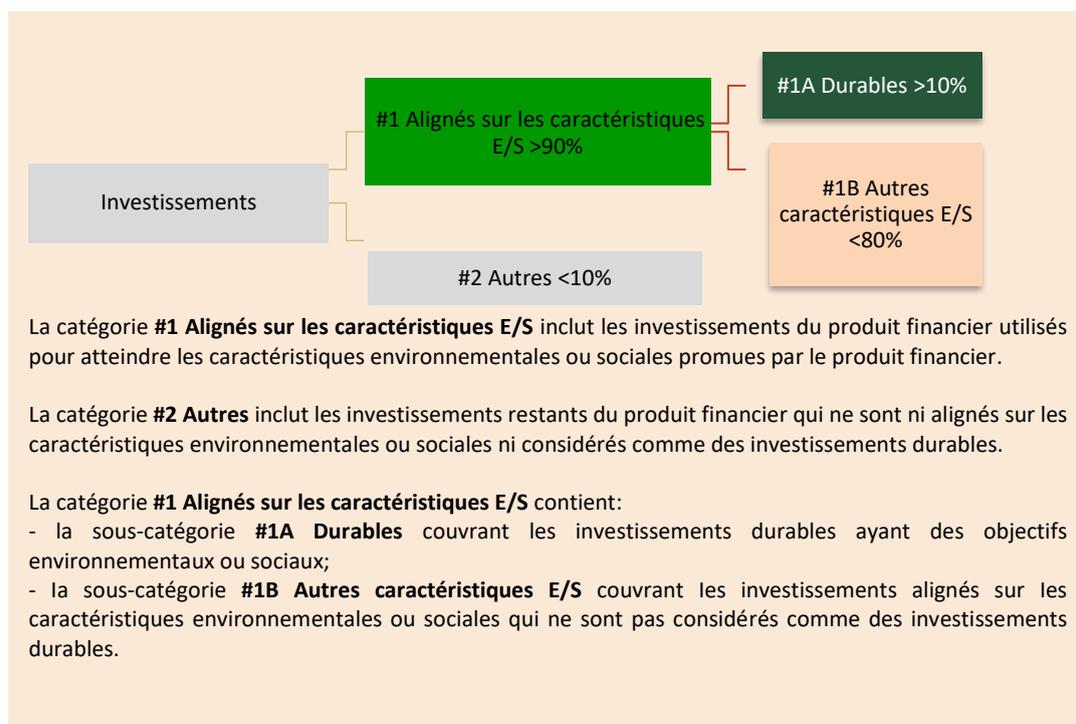
La stratégie d'investissement générale du produit financier est décrite en plus de détails dans le prospectus.

Les pratiques de bonne gouvernance des investissements sont prises en compte en excluant les entreprises en violation du Pacte Mondial des Nations Unies, des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGPBHR), ou des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Pour les obligations d'État, Ethias évalue la bonne gouvernance des pays sur base d'une liste de critères listés dans la politique d'exclusion. De plus, les scores ESG des entreprises et gouvernements comprennent une multitude d'aspects en matière de durabilité, dont la gouvernance. Des aspects tels que la corruption, la stabilité financière, et l'éthique font partie intégrale de l'analyse qualitative de ces investissements à travers les scores ESG.

Ethias a également adopté une politique d'engagement dans laquelle elle cherche à améliorer les pratiques des émetteurs, y compris la gouvernance, en tenant compte d'un objectif spécifique, pour le compte des positions en actions et en obligations du portefeuille d'investissement.

e) Proportion d'investissement

Ethias s'engage à respecter une proportion minimale de 90% dans des investissements contribuant aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1).



f) Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales

Ethias a mis en place de multiples processus pour surveiller les caractéristiques environnementales et sociales promues :

Outil de conformité

La politique d'exclusion est intégrée au système de gestion de portefeuille et de conformité utilisé par l'équipe d'investissement, qui restreint l'univers d'investissement en fonction des critères d'exclusion. Le système permet également à l'équipe d'investissement d'enregistrer les aspects ESG des investissements qui ont été pris en compte et la justification de la position prise.

L'équipe d'investissement

Le rôle de l'équipe d'investissement est d'effectuer une évaluation qualitative des opportunités d'investissement sur la base des données ESG disponibles afin d'évaluer les impacts, les risques et les opportunités liés aux questions de durabilité. Comme décrit dans la politique d'intégration ESG, les principaux indicateurs d'incidences négatives sont évalués de manière systématique afin d'atténuer le risque d'impact négatif sur l'environnement et la société. De plus, l'équipe d'investissement prend en compte la performance de l'investissement sur les indicateurs de durabilité. Ces indicateurs incluent notamment le *rating ESG du fournisseur de données MSCI* (corporate rating et *ESG Government Rating*) et de la part des actifs couverts par une certification BREEAM, WELL ou EPC.

Governance

Une structure de gouvernance est en place pour garantir que les politiques ESG sont efficacement élaborées et mises en œuvre, reflétant l'ambition et la stratégie d'Ethias en matière de durabilité.

i. Comité exécutif et conseil d'administration

La stratégie d'investissement globale de la société est approuvée par le comité exécutif et le conseil d'administration, dans le cadre de la mise à jour des objectifs pluriannuels de la société. La stratégie définit les objectifs de l'entreprise en matière de gestion durable et responsable des investissements, avec un accent particulier sur les questions liées au climat. Dans le cadre de ce processus, les questions ESG liées aux investissements sont présentées au conseil d'administration, où les questions les plus urgentes sont discutées. L'intégration de ces questions dans le processus d'investissement est également expliquée aux administrateurs, ce qui permet de s'assurer qu'ils soient au courant des dernières tendances ESG et de leur impact potentiel sur la performance des investissements de l'entreprise. Forts de ces connaissances, les administrateurs peuvent prendre des décisions éclairées quant à l'opportunité d'ajuster la politique d'investissement globale.

ii. Réunion sur la gestion de l'investissement durable et responsable

Le *Sustainable & Responsible Investment Management Meeting* (SRIMM) est principalement chargée de superviser la mise en œuvre des politiques liées aux facteurs ESG. Dans le cadre du système de gouvernance de la gestion d'actifs, le SRIMM a remplacé l'ancien Comité d'investissement éthique.

iii. Mise en œuvre

La mise en œuvre opérationnelle et efficace des processus d'investissement durable et responsable relève de la responsabilité du département Asset Management, qui rend compte au directeur financier de l'entreprise. Cette mise en œuvre s'effectue sur l'ensemble des classes d'actifs dans le cadre des politiques ESG et par le biais des Réunions de Gestion définies dans la Politique Générale d'Investissement.

iv. Contrôle et surveillance

La stratégie d'investissement durable et responsable fait l'objet d'une évaluation annuelle et la mise en œuvre effective de la politique d'investissement durable et responsable est présentée à l'ALCO. Le Middle Office du département Asset Management est responsable du contrôle de première ligne du respect de la politique d'investissement durable et responsable, tandis que le département Risk Management d'Ethias est responsable du contrôle de deuxième ligne. Le tableau de bord de gestion des investissements comprend une section dédiée au suivi des principaux indicateurs de performance et de risque liés à la gestion ESG des investissements.

Pour plus d'information concernant la gouvernance, veuillez consulter la politique PIDR sur le site d'Ethias².

g) Méthodes

Le respect des caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit financier est assuré à travers les contraintes suivantes :

² [Politiques, chartes et codes \(ethias.be\)](#)

- Conformément avec la politique d'exclusion d'Ethias, les actions et obligations d'entreprises sont soumises à :
 - Un screening normatif couvrant le Pacte Mondial des Nations Unies, les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGPBHR), et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
 - Un screening sectoriel excluant les entreprises qui sont impliquées dans certains secteurs d'activité tels que l'armement, le charbon thermique, le tabac, le pétrole et gaz conventionnel et non conventionnel, la production d'électricité non renouvelable. Ethias exclut également les émetteurs domiciliés dans un pays figurant sur la liste des « pays fiscalement avantageux » ou dans un pays figurant sur la liste UE des territoires non coopératifs sur le plan fiscal visés par le Code des impôts sur les revenus 1992.
- Conformément avec la politique d'exclusion d'Ethias, une liste noire des pays s'applique aux obligations d'État.

De plus, le produit financier considère certaines des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (« PAI ») sur l'ensemble des actifs dans le portefeuille à travers sa politique d'intégration ESG. La méthodologie d'intégration des indicateurs PAI fait partie de la stratégie d'exclusion et de l'analyse qualitative des investissements.

Proportion minimale d'investissements durables

Au-delà des caractéristiques environnementales et sociales promues, le produit financier entend poursuivre des investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux. Pour se faire, les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les objectifs de la taxinomie européenne constituent, en autres, les objectifs des investissements durables.

La contribution positive d'un investissement durable est évaluée à travers le pourcentage de revenu des « produits et services » de ces investissements qui contribue à l'un, ou plusieurs, des objectifs cités ci-dessus, à condition que l'émetteur respecte le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » (« DNSH ») et ai des pratiques de bonne gouvernance.

Ethias considère également que les entreprises ayant un objectif de réduction de carbone conforme avec la trajectoire pour limiter le réchauffement climatique à +1.5°C par rapport aux niveaux préindustriels contribuent à l'atténuation du changement climatique et sont considérés comme des investissements durables.

De plus, Ethias considère que les Obligations Vertes, Sociales, et Durables émises par les entreprises et les États peuvent être considérées durables si l'utilisation des fonds de celles-ci finance des projets liés à un ou plusieurs objectifs environnementaux et/ou sociaux. Les ODD sont généralement utilisés comme cadre pour évaluer la contribution des projets aux objectifs de développement durable.

Concernant les investissements immobiliers directs, Ethias définit des critères d'investissement durable pour les bâtiments neufs et existants. Les nouveaux bâtiments doivent répondre à des critères spécifiques de performance énergétique et de certification environnementale déterminés par les critères NZEB, un certificat PEB ou des certifications environnementales telles que BREEAM, WELL et DGNB. Les bâtiments existants doivent répondre à des critères de rénovation ou d'économies d'énergie. À terme, les actifs non efficaces seront cédés et vendus à des tiers.

Pour les investissements immobiliers indirects, Ethias évalue la méthodologie du gestionnaire de fonds ou effectue une analyse détaillée de l'actif pour déterminer le pourcentage d'investissements durables en fonction de sa propre méthodologie.

Pour plus d'information concernant la méthodologie d'investissement durable et de son alignement avec la définition de l'Article 2(17) de SFDR, veuillez consulter la politique « Sustainable Investment Methodology » sur le site d'Ethias³.

h) Sources et traitement des données

Pour surveiller l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales promues, des données sont recueillies directement et indirectement à travers de diverses sources. Celles-ci incluent informations publiques, les informations recueillies par le biais de questionnaires de Due Diligence, et par l'intermédiaire de fournisseurs de données ESG tiers.

Assurer la qualité des données est une priorité absolue pour laquelle une série de mesures sont mises en œuvre afin de maintenir leur exactitude et exhaustivité. Une première mesure est la sélection rigoureuse des fournisseurs de données par analyse comparative entre plusieurs fournisseurs sur la cohérence et la couverture des données. Les données ESG sont également mises à jour régulièrement, après quoi elles sont cartographiées et transformées dans le système d'Ethias.

i) Limites aux méthodes et aux données

La publication d'informations à caractère durable par les entreprises se fait encore en grande partie sur une base volontaire. Par conséquent, ces données ne montrent pas encore la même qualité, comparabilité et disponibilité que les informations financières. Ethias s'appuie sur des données provenant de fournisseurs tiers qui visent à standardiser et à améliorer la qualité des données. Ethias effectue également des vérifications préalables de *due diligence* directement auprès des sociétés afin de combler le manque de données. De plus, des réglementations telles que la taxinomie de l'UE et la CSRD visent à combler le manque de

³ [Politiques, chartes et codes \(ethias.be\)](https://ethias.be/politiques-chartes-et-codes)

données en normalisant les informations de durabilité et en exigeant davantage de transparence auprès des entreprises.

Ethias reconnaît également que les données ESG sont principalement basées sur des données historiques et peuvent ne pas refléter les performances ou les risques futurs des investissements. C'est pourquoi l'équipe d'investissement effectue des contrôles réguliers pour s'assurer que les investissements répondent aux caractéristiques environnementales et sociales promues et font une évaluation qualitative sur base de leur connaissance du marché et des tendances ESG.

j) Diligence raisonnable

Ethias effectue des vérifications préalables de *due diligence* avant tout investissement. Un premier filtrage est intégré dans le système de gestion des portefeuilles et de conformité, qui est basé sur la politique d'exclusion d'Ethias et applique des critères sectoriels et normatifs stricts. L'équipe d'investissement s'appuie également sur les données ESG disponibles publiquement et auprès des fournisseurs de données ESG pour évaluer les risques et la performance de l'investissement sur les facteurs ESG promus. De plus, pour les marchés privés, l'immobilier et les fonds externes, l'équipe d'investissement collecte des données ESG via des questionnaires de due diligence qui sont utilisés pour évaluer chaque nouvelle acquisition.

k) Politiques d'engagement

La politique d'engagement fait partie intégrante de la démarche d'investissement durable et responsable d'Ethias. En tant qu'investisseur à long terme, le développement d'une économie durable et stable est encouragé pour générer des revenus stables et pour limiter les risques liés à la durabilité. Les investissements intègrent cette vision à long terme basée sur la prudence, la durabilité et la responsabilité. Ethias s'engage activement auprès des sociétés cotées en bourse pour lesquelles Ethias détient des instruments financiers. Pour atteindre ses objectifs, Ethias se concentre principalement sur les entreprises dans lesquelles elle est un actionnaire significatif et plus particulièrement sur les questions ESG liées au changement climatique.

Cette mise en œuvre pratique se fait par le biais d'un engagement direct et d'un engagement collaboratif. En cas d'engagement direct, Ethias prend contact avec les parties prenantes pour comprendre leurs préoccupations et leurs attentes. Ethias est aussi en contact régulier avec ses fournisseurs de données ESG dans le but d'obtenir davantage d'information, d'améliorer ou d'influencer les pratiques ESG et/ou la communication sur ce sujet. L'engagement collaboratif, quant à lui, est utilisé pour dialoguer avec les autres investisseurs afin d'aligner leurs intérêts et influencer les entreprises dans lesquelles ils détiennent des actions. En cas de conflit d'intérêts dans le cadre d'une relation d'affaires significative avec une société faisant l'objet d'un investissement, Ethias applique la même politique de gestion qu'à ses autres investissements.

[l] Indice de référence désigné

Ce produit financier diversifie ses actifs à travers plusieurs classes d'actifs mais ne tient pas compte d'un benchmark.